



Distribution par la Poste de mon courrier à un concurrent

Par **fred2009**, le **26/10/2008** à **11:36**

La Poste a déposé un courrier qui m'était adressé sans erreur d'adresse à une entreprise concurrente de la mienne. Ce courrier contenait un contrat, lequel faisait apparaître le nom du client et mes tarifs (déjà très bas). Le courrier a évidemment été ouvert par l'autre entreprise, laquelle a appelé le client pour lui dire qu'elle pouvait faire le même travail pour moins cher. Malgré tout, le client a dit que pour cette fois il travaillerait avec mon entreprise. Du coup l'entreprise concurrente, (qu'à moitié malhonnête !) m'a rendu le courrier. S'il n'y a pas préjudice immédiat (bien que le client se croira en droit de m'en demandera sans doute plus pour le même prix), il est évident qu'à l'avenir cette entreprise récoltera le client et se placera sur d'autres affaires à un tarif inférieur. Je devrai donc travailler à un tarif moindre (proche de la perte !) ou renoncer à pas mal d'affaires. Il y a donc faute professionnelle de la Poste et préjudice financier futur pour moi. Suis-je en droit et en mesure de demander réparation sur un dommage (non chiffrable) à la Poste ?